

Conseil Municipal du 18 juin 2021

Interventions d'Odile Maurin

Hotel de ville, Toulouse

Jean-Michel LATTES – adjoint au maire :

3.1 Approbation du Pacte Urbain Linéo 10 (Grands projets 21-0358)

Monsieur le Maire, chers collègues,

Je ne polémiquerai pas avec monsieur Esplugas concernant ses choix personnels de mettre en danger les membres de cette assemblée en refusant le port du masque pour parler dans un lieu clos, ni sur ses approximations judiciaires qui omettent notamment les recours que j'ai déposés, et je vais plutôt vous parler des questions d'urbanisme qui intéresseront davantage tous les Toulousains car cela impacte leur quotidien.

Vous dites agir dans l'objectif d'assurer une articulation plus efficace entre les politiques urbaines et de mobilité dans les secteurs desservis par le Linéo 10. Vous mettez notamment en avant comme principes attendus la qualité urbaine dans la zone d'influence des stations, la préservation des possibilités d'insertion des transports en commun et l'amélioration de l'accessibilité multimodale. Vous précisez aussi que vous suivrez les recommandations de densité du SCOT. Vous évoquez une projection d'accueil à l'horizon 2025 de 53 000 individus, dont plus de 35 000 dans le corridor d'attractivité du Linéo 10.

Par ailleurs, vous continuez à faire référence au PLUiH pourtant annulé non pas par la faute de juges populistes mais bien à cause de votre choix consistant à consommer trop d'espaces verts tout en affirmant le contraire, et donc à cause de vos choix politiques.

Pourtant, nous ne trouvons pas trace d'éléments sérieux et étayés qui permettent de dire que le Linéo 10, tel que vous le concevez à court terme, et faute d'arguments sur le moyen et le long terme, sera autre chose qu'un projet au rabais qui ne permettra pas le report modal nécessaire pour mettre fin au désagrément du trafic excessif que connaît le nord toulousain. Comme l'a dit une de nos collègues, élue à Lespinasse, vous n'êtes pas dans l'anticipation, mais juste dans la réaction par rapport à ce qui se fait déjà.

Vos projets manquent de vision et nous n'avons toujours pas la vision d'un réseau de Linéo pensé globalement. Nous avons aussi des inquiétudes fortes sur l'augmentation réelle de la qualité de service et sur le maillage à venir. En effet lors de la présentation par Tisseo de l'étude de soutenabilité financière révisée le 14 juin, vous avez annoncé une augmentation de 12,7% du nombre de kilomètres parcourus par les bus Tisseo entre 2017 et 2030 soit moins de 1% d'augmentation par an et alors que ce chiffre prend en compte non pas le kilométrage réseau mais le nombre de kilomètres parcourus par les bus chaque jour, ceci sans parler de la croissance démographique de la Métropole. Il nous manque donc la connaissance du maillage au kilomètre réel de votre plan de déplacement urbain mais il apparaît évident que l'offre bus ne progressera pas en kilomètres desservis. Enfin, cela dépend peut-être du futur PDU l'actuel ayant été par ailleurs annulé lui aussi. Vous êtes d'ailleurs semble-t-il le seul maire de France à avoir encaissé dans le même temps deux échecs majeurs sur des documents programmatiques majeurs pour la ville et la métropole.

Encore une fois, vous voulez construire, mais vous ne dites pas comment vous allez rattraper le retard d'équipements publics existants autour du tracé de ce Linéo.

Il est d'ailleurs symptomatique que dans le paragraphe qui concerne le phasage du pacte urbain, vous évoquez entre 2020 et 2025 des objectifs de production de logements issus du PluiH et des emplois projetés, et ce n'est que pour la période 2025-2030 et au-delà que vous évoquez un urbanisme maîtrisé en lien avec les projets de transports. Ma grand-mère aurait dit que vous mettez la charrue avant les bœufs, et elle aurait eu raison ! Vous dites que le pacte s'attachera à rechercher les conditions pour assurer une meilleure performance de la circulation du Linéo 10, pour améliorer l'accessibilité en modes actifs et pour renforcer l'intermodalité entre les différents réseaux de transport.

Votre Linéo 10 ne fera gagner que dix minutes entre Saint-Alban et La Vache. Fenouillet et Lespinasse ne seront pas desservis. Et comme vous ne vous êtes toujours pas saisis de la question du RER toulousain, qui rassemble pourtant de nombreux maires, vous comptez attendre la réalisation des AFNT pour desservir la gare de Fenouillet. Vous préférez la vision à court terme de la conservation du stationnement en traversée de Saint-Alban, plutôt que des aménagements de bus en sites propres qui permettraient de grandement améliorer la vitesse commerciale de ce Linéo 10. Allez-vous encore construire sans conserver les emprises nécessaires pour permettre du bus en site propre, des pistes cyclables sécurisées et distinctes des cheminements piétons comme on peut en voir dans nombre de quartiers toulousains récemment urbanisés ?

Pour renforcer l'accessibilité métropolitaine, et la fluidité des déplacements, le SCOT préconise d'anticiper les besoins en infrastructures de transport et de poursuivre le maillage du territoire en transports en commun structurants. Le périmètre d'engagement du pacte urbain est concerné par deux liaisons : entre Fenouillet et Toulouse et une entre Castelnau et Fenouillet. Les gares situées dans ce périmètre sont aussi identifiées comme des points de rabattement majeurs du secteur. Allez-vous, demander à vos services de nous communiquer des informations erronées ou tronquées sur les recommandations contenues dans le SCOT comme vous l'avez fait faire à Oppidea avec le groupe citoyen constitué pour le projet dit bocage habité de Paléficat, où l'expertise citoyenne a heureusement montré que la densité présentée comme incontournable n'était absolument pas conforme au SCOT ?